

qu'on prévoie la mise sur pied d'un nouveau comité permanent des affaires urbaines, même s'il faut pour cela liquider deux ou trois autres comités.

**M. Baldwin:** Ce ne serait pas une mauvaise chose de désigner un député de l'opposition à la présidence du comité.

**M. Ryan:** J'ai déjà dit quelques mots sur la pollution morale. Je crois que le nouveau ministre est l'homme tout choisi pour faire quelque chose dans cette sphère. A mon avis, il continuera d'exercer une grande influence sur les autres ministères qui accordent des subventions et des prêts.

**Une voix:** Qu'a fait le ministre au sujet du collège Rochdale?

**M. Ryan:** Il ne saurait échapper à une certaine responsabilité, même s'il n'était pas ici quand le prêt hypothécaire a été consenti au collège Rochdale. Toutefois, il était là quand on a consenti un prêt au collège Pestalozzi d'Ottawa, et je crois savoir qu'il y survient déjà des ennuis. Je conseille au ministre, s'il ne l'a déjà fait, de convoquer son sous-ministre immédiatement et d'examiner de près le cas des futurs directeurs du collège Pestalozzi, sans quoi il fera face aux mêmes difficultés de mauvaise administration, de détérioration des bâtiments et de financement qu'on a connues à Rochdale, à Toronto. Ensuite, j'espère qu'il exercera son rôle de coordination avec les autres ministères, notamment le secrétariat d'État, le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social et la Direction de la citoyenneté, quand il s'agira de subventionner des projets et des organisations partout au pays. A mon avis, il faut se montrer plus prudent et plus circonspect dans la sélection et l'inspection avant de verser les subventions. Je suggère au ministre d'observer la règle selon laquelle l'argent des contribuables ne doit pas servir à enseigner aux jeunes à se faire du tort, ni même à s'en laisser faire.

**M. Alexander:** Et Rochdale, qu'en dites-vous?

**M. Ryan:** L'expérience dure depuis longtemps déjà. Elle a dégénéré en un affreux problème financier. J'avais espéré qu'elle pourrait reprendre du poil de la bête d'une façon ou d'une autre et même aboutir à d'heureux résultats. Je dois avouer maintenant que je n'ai plus grand espoir, même si je ne crois pas que l'on puisse en imputer la faute au recteur actuel du Collège Rochdale, mais plutôt à ses prédécesseurs. Le ministre, je crois, devrait se montrer extrêmement charitable à l'égard de la fraternité qui occupe tout un étage du collège. Pour autant que je le sache, le dossier de cette fraternité est sans tache. Elle a sacrifié beaucoup d'argent dans cette aventure et si le ministre peut trouver un moyen de l'épargner, je ne crois pas que la population en sera déçue. Mais pour ce qui est de continuer à verser \$28,000 par mois de l'argent des contribuables pour tenir le Collège Rochdale à flot, que le Collège n'y compte plus.

Il y a un autre projet que le ministre voudra bien examiner et évaluer, du moins je l'espère, c'est celui qui est connu sous le nom de «The Hall» situé au 19, de la rue Huron, à Toronto, et qui a été lancé par un groupe connu sous le nom de «Grass Roots.» Apparemment, ce groupe travaille en association étroite avec CARM, c'est-à-dire, le comité d'aide aux réfugiés du militarisme. Récemment, le secrétaire d'État a accordé une sub-

vention de près de \$7,500 au «The Hall» pour l'acquisition de centraux téléphoniques. Ce même groupe est censé aider les résidents de Toronto à trouver un endroit où dormir et manger. Or, comme le Conseil mondial des Églises semble perdre l'intérêt qu'il avait manifesté en soutenant CARM, ce dernier organisme semble vouloir s'en sortir par l'intermédiaire de «Grass Roots» et «The Hall». Si j'ai bien compris, les principaux bénéficiaires de la subvention de \$7,500 sont les déserteurs des États-Unis. Même si j'ai de la sympathie pour ces jeunes qui ne peuvent prendre un repas ni trouver à loger à cet endroit, je ne suis pas du tout persuadé que les Canadiens veulent que les deniers publics soient employés à soutenir cette entreprise.

• (8:50 p.m.)

Le Hall se fait passer comme centre de loisirs des Chinois du quartier de la rue Huron qui est le dortoir des Chinois. J'en ai parlé aux Chinois qui disent ne pas en vouloir du tout, que cela ne leur sert d'aucune façon. Je demande donc au ministre de se renseigner sur cette question et, s'il a une influence quelconque auprès du secrétaire d'État, d'essayer de persuader ce dernier de ne pas continuer à donner si allègrement et inconsidérément des subventions à des projets qui, à mon avis, ne sont pas tout à fait dans les intérêts du pays et certainement n'ont pas toute la confiance du peuple.

Enfin, monsieur l'Orateur, je tiens à féliciter le nouveau ministre de sa nomination et à lui souhaiter...

**M. Alexander:** De faire vite.

**M. Ryan:** Pas particulièrement... je lui donnerai un peu de temps, mais de réussir dans ce qui, j'en suis certain, sera un poste très difficile.

**M. John Gilbert (Broadview):** Monsieur l'Orateur, j'espère qu'on ne me taxera pas de schizophrénie si je félicite et critique tout à la fois le futur ministre d'État chargé des affaires urbaines. Je me souviens de l'époque où l'actuel ministre sans portefeuille responsable du logement a entamé sa carrière de ministre en s'occupant des Affaires indiennes. Il a fait du très bon travail. En fait, il a fait un travail tellement bon qu'il fut investi d'un autre portefeuille et, en toute équité, je dois reconnaître qu'il a fait œuvre utile en tant que ministre sans portefeuille responsable du logement. Mais j'arrête là mes félicitations, car, en l'écoutant ce soir, il m'a semblé que son discours contenait vraiment trop de mots et pas assez d'idées, trop de platitudes et pas assez de principes.

A la lecture du décret en conseil relatif à l'établissement d'un département d'État chargé des affaires urbaines, je n'ai pu qu'approuver cet exposé où il a été indiqué que l'urbanisation croissante affecte profondément le bien-être des Canadiens et l'avenir de notre société dans son ensemble, et plus particulièrement dans les domaines du logement, des transports, de l'environnement, de l'emploi, du monde de vie etc. C'est pourquoi des politiques nationales s'imposent, de caractère global et qui exigent l'entière collaboration des provinces et des municipalités. A la page 1 du décret du conseil, on expose les pouvoirs du département d'État chargé des affaires urbaines. On précise que le ministre aura pour fonctions de «faire de nouvelles propositions concernant les politiques, les projets et les activités;...évaluer les nouvelles propositions concernant les politiques...participer...aux projets...qui